

**Boostez les performances  
de votre site internet et  
passez à la vitesse supérieure !**

#



#

**Audit Site Web**

**Candidatez maintenant au dispositif de votre CCI**

#



## Un accélérateur de votre développement...

### Pourquoi ?

- Pour améliorer l'expérience utilisateur de votre site internet
- Pour gagner en visibilité sur les moteurs de recherche
- Pour rendre votre site internet plus efficace et plus performant
- Pour augmenter les visites de votre site internet
- Pour améliorer votre présence sur le web
- Pour être en phase avec les attentes des internautes et les évolutions technologiques
- Pour vous différencier de la concurrence
- Pour améliorer vos ventes et stratégie marketing
- Pour bénéficier des conseils d'un expert externe

### Qui ?

TPE et PME inscrites au RCS d'Auch:

- Agents immobiliers
- Hébergeurs
- Entreprise de loisirs
- Restaurateurs

### Comment ?

3 étapes:

- un premier échange avec vous sur vos besoins => en présentiel/ distanciel
- une analyse de votre site => à distance
- la restitution de l'audit, avec analyse et recommandations => en présentiel/ distanciel

# le contenu de la prestation

## Etape 1



- Présentation du contexte de l'entreprise
- Echanges sur les besoins et attentes de l'entreprise
- Rendez-vous avec l'entreprise en présentiel ou à distanciel (1-2h)



Quand ?

Entre mars et novembre 2021

## Etape 2



- Analyse complète et individualisée du site internet
- Elaboration d'un plan d'actions avec préconisations pour améliorer la qualité du site internet

## Etape 3



- Restitution des résultats de l'audit
- Mise en avant des points forts et faibles
- Recommandations individualisées
- Rendez-vous avec l'entreprise en présentiel ou à distanciel (1-2h)

## 5 axes - 90 critères

- ✓ Valorisation de l'offre
- ✓ Les services sur le Web pour vos clients
- ✓ L'ergonomie et le graphisme du site
- ✓ Le référencement
- ✓ Votre présence sur les médias sociaux

# Conditions et modalités

## Critères d'éligibilité à ce programme :

- Etre une TPE/ PME inscrite au RCS d'Auch des secteurs suivants: **hébergement, restauration, entreprise de loisirs, agence immobilière**
- Avoir un site internet
- Participer à 2 réunions de 1-2 heures en présentiel et/ ou à distanciel

## Participation financière des entreprises

Coût de la prestation: 550 € HT **pris en charge à 80%** par l'Etat et la Région (forfait 1 jour)

=> Reste à charge: 110 € HT

## Inscriptions

Demande à faire par mail à [k.panagiotaki@gers.cci.fr](mailto:k.panagiotaki@gers.cci.fr) en précisant l'adresse de votre site internet et l'année de réalisation.

***Prise en charge à 100 % pour les 10 premières entreprises***

➤ ***Inscrivez-vous vite !***

## Vos contacts à la CCI du Gers

**Kyriaki Panagiotaki**

[k.panagiotaki@gers.cci.fr](mailto:k.panagiotaki@gers.cci.fr)

05 62 61 62 97, 06 51 03 94 95

**Marie-Stéphane Cazals**

[ms.cazals@gers.cci.fr](mailto:ms.cazals@gers.cci.fr)

05 62 61 62 25, 06 85 90 55 78



**TRANSITION NUMÉRIQUE  
& CYBERSÉCURITÉ**

